

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 138 (2012)  
**Heft:** 08: 175 ans SIA

**Vereinsnachrichten:** Pages SIA

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA POLITIQUE PREND D'AVANTAGE D'IMPORTANCE

Depuis le 11 novembre 2011, Stefan Cadosch est le nouveau président de la SIA. Dans le présent interview, il explique pourquoi la Société doit porter une attention accrue aux réalités de la pratique et à la donne politique, en se gardant de toute starification personnelle.

*Sonja Lüthi: Monsieur Cadosch, selon vos dires, vous prisez les hiérarchies plates telles que celles mises en place chez Eternit (Suisse) SA, votre employeur de longue date. A quoi ressemble votre propre style de direction ?*

Stefan Cadosch: Je conçois la direction d'entreprise comme une forme de coaching, où il s'agit de mettre les bonnes compétences au bon poste. Mon travail consiste donc à repérer les capacités des collaboratrices et des collaborateurs, de les encourager et d'en faire bénéficier l'organisation.

*En qualité de président de la SIA, vous devenez une figure publique. Or je vous ai jusqu'ici perçu comme une personne plutôt portée sur la retenue...*

Oui, c'est sans doute juste.

*...qu'est-ce qui vous a dès lors poussé à briguer le poste ?*

(rire) Je suis membre de la SIA depuis près de vingt ans et j'ai à plusieurs reprises eu le sentiment que certaines choses pourraient être réglées autrement, voire mieux. Lorsque l'occasion s'est présentée, j'ai réalisé que l'heure n'était plus aux regrets et que je voulais m'impliquer de front dans ce vaste et passionnant défi.

*Quels potentiels d'amélioration discernerez-vous au sein de la SIA ?*

J'ai l'avantage d'arriver aux commandes d'une « machine » qui fonctionne bien et il n'y a guère d'argu-

ments plaidant pour une refonte totale. Il existe néanmoins différents points, où la marge de manœuvre ouverte par le développement organisationnel en cours devrait être mise à profit pour simplifier et optimiser certains usages et structures. Selon moi, des mesures urgentes s'imposent par exemple en ce qui concerne les procédures d'affiliation à la SIA. Il est notamment inadmissible qu'après avoir présenté un dossier dans lequel il a investi passablement de temps et d'argent, un candidat n'ait ensuite plus de nouvelles de sa requête durant un très long laps de temps.

*Cité par la revue Hochparterre en début d'année, le secrétaire général de la SIA Hans-Georg Bächtold a affirmé que la SIA exige l'excellence de la part de ses membres. Une condition que personne ne songerait à récuser. Mais pour une association professionnelle qui se réclame de la pratique, la question est plutôt de savoir s'il est opportun de durcir les conditions d'affiliation appliquées aux diplômés issus des hautes écoles spécialisées par rapport aux universitaires.*

Le fait est que la SIA a expérimenté différents modèles, mais qu'aucun n'a complètement répondu à tous les besoins. Personnellement, l'ancien système de la commission d'admission – composée de quatre à cinq experts qui examinent les dossiers individuellement – me paraissait convaincant. Sauf qu'avec un nombre de dossiers pouvant s'élever jusqu'à 70 par mois, il n'était tout simplement plus possible de faire face. On peut certes remettre en question l'affiliation directe sur la foi d'un diplôme de master universitaire – même si un diplôme EPF représente l'attestation probante que le titulaire a au moins été confronté aux enjeux fondamentaux de la profession durant un certain nombre d'années. En



Stefan Cadosch (Photo Madeleine Leuppi)

parallèle, il est vrai que des professionnels capables doublés de bons praticiens sont aujourd'hui arrêtés par le filet sélectif, raison pour laquelle nous devons redonner du poids à la pratique dans nos critères et trouver de nouveaux moyens pour la revaloriser.

Cela dit, n'oublions pas que la procédure d'affiliation via le REG conserve toute sa justification et a aussi ses avantages. Le REG n'est en effet pas assimilable à la SIA, dans la mesure où il habilite également les professionnels à travailler à l'étranger. Notre problème actuel est que cette voie s'avère excessivement laborieuse.

*Parlons des cinq priorités stratégiques de la SIA: aménagement territorial, énergie, formation, passation des marchés et culture du bâti. Quels sont vos soucis de l'heure dans ces domaines ?*

Le grand souci de la Suisse est l'aménagement du territoire. Le mitage de ses espaces est une réalité que la loi – à quelques exceptions près – n'a pas réussi à contenir faute d'un contenu plus substantiel. Maintenant que son urgente révision a enfin passé devant les deux chambres parlementaires, il reste à

voir sa traduction dans la pratique. L'acceptation de l'initiative populaire sur les résidences secondaires a clairement montré le malaise croissant face à l'évolution actuelle, même si l'on peut douter de la pertinence de ce texte par rapport à ses objectifs. Les questions fondamentales auxquelles nous devons répondre sont : qui doit avoir la responsabilité de l'aménagement territorial et comment mettre en œuvre des mesures efficaces ? La compétence territoriale demeure en effet largement en mains des communes et des cantons. Or, plus l'unité est petite, plus la portée conceptuelle se rétrécit. Quel sens y a-t-il à pourvoir chaque village d'une zone industrielle ? C'est le hic de l'aménagement actuel : chacun garde toutes ses prérogatives, tandis que l'idée d'espaces concertés n'en est qu'à ses balbutiements.

*Qui devrait, selon vous, être en charge de l'aménagement territorial et quel rôle la SIA peut-elle endosser dans ce contexte ?*

D'une part, l'aménagement recouvre des enjeux fortement politisés, liés à nombre d'intérêts ; d'autre part, la SIA rassemble les professionnels qui sont en mesure d'y apporter des solutions. La SIA doit donc occuper les interfaces, s'engager comme interlocuteur de référence sur les problématiques territoriales et redéfinir les priorités d'entente avec les élus. Car le savoir-faire de nos spécialistes restera lettre morte s'ils n'obtiennent pas les instruments nécessaires à sa mise en œuvre.

*Dans un précédent entretien vous déclariez appartenir à une tranquille génération intermédiaire qui ne montrait pas aux barricades. Quel rôle l'action politique a-t-elle pour vous et dans vos fonctions comme président aujourd'hui ?*

Elle va prendre davantage d'importance. De grands défis nous attendent, qui exigent des réponses politiques. Outre l'aménagement du territoire, le changement de paradigme énergétique est également au cœur des débats : réussir la transition vers un approvisionnement renouvelable n'implique pas seulement des solutions techniques, mais aussi des moyens de gouvernance – autant d'enjeux qui réclament un travail politique de fond. Une tâche longtemps restée accessoire pour laquelle la SIA doit se profiler de manière plus incisive.

*En tant qu'organisation politiquement neutre, la SIA doit toutefois se garder de positions trop tranchées. Comment envisager concrètement ce renforcement de profil ?*

Il est clair que pour une association professionnelle, l'action politique constitue une voie étroite. Jusqu'où peut-on pousser le lobbysme, par définition lié à la défense d'intérêts ? Cela étant, certains enjeux politiques portent sur des réalités collectives qui échappent à toute logique partisane. Je pense notamment à l'encouragement de la culture contemporaine, un thème sur lequel la SIA est clairement appelée à prendre position.

*Alors parlons de la culture bâtie, qui constitue la plus récente des priorités stratégiques de la SIA. Quelle est la position de la Société à cet égard ?*

Il y a déjà quelque temps que la SIA déplore l'absence de toute référence au bâti contemporain dans le message culture élaboré par la Confédération. Une lacune qui laisse évidemment songeur. Le patrimoine et la protection des sites y figurent en revanche en bonne place, car la défense de la substance historique est une tâche politiquement admise et reconnue. Or, il

s'agit-là d'une approche passéiste de la culture bâtie, qu'il importe maintenant d'élargir à la création contemporaine.

Les distinctions attribuées dans le cadre d'opérations comme « Regards » sont un bon moyen de promouvoir et de diffuser cette culture, dans la mesure où des experts de différents horizons se penchent en détail sur la plus-value incarnée par divers projets. Il ne s'agit donc plus *seulement* d'un débat entre architectes, mais de l'évaluation globale d'un ouvrage à l'aune de sa pertinence sociale et de sa valeur culturelle. La question de fond que la SIA devrait se poser dans ce contexte est de savoir si c'est bien à elle de porter la distinction, ou si « Regards » ne devrait pas plutôt être ancrée auprès d'une institution fédérale à même de lui assurer la visibilité et la reconnaissance socioculturelle évoquées.

*Contrairement à d'autres domaines figurant dans le message culture, tels le cinéma ou la littérature, la branche de la construction représente un secteur économique majeur. Les concepteurs de cette branche sont pourtant largement oubliés dans la répartition des moyens fédéraux alloués à la création. Où est l'erreur ?*

Question intéressante. La planification pour la construction est fondamentalement assimilée à un service et tout service a un prix, dont le montant est fortement influencé par des facteurs sociaux. Or, je crois que nous autres concepteurs avons quelque peu négligé de mettre en évidence la valeur de notre travail. Le problème réside dans le fait que les architectes, comme les ingénieurs, ne placent pas l'échange monétaire suffisamment haut dans leur ordre de priorités. Nous nous concentrons rapidement et très fortement sur la tâche à accomplir et quand nous abordons finalement le

chapitre contrats et honoraires, nous sommes souvent au beau milieu d'un projet, ce qui nous met sur la défensive – d'une certaine manière, nous cassons nous-mêmes les prix.

Je vous donne un exemple : la KBOB publie chaque année les valeurs qu'elle accorde aux prestations des concepteurs – or celles-ci sont inchangées depuis dix ans – et lorsque la SIA s'interpose pour obtenir une adaptation, la KBOB se réfère aux offres qui lui parviennent quotidiennement de la part de nos membres, lesquelles demeurent majoritairement très en dessous de ses barèmes.

*Qui devrait agir à ce propos, si l'organisation professionnelle n'y parvient pas ?*

« Comparaison n'est pas raison », mais en cas de sous-enchère, l'ordre des avocats menace par exemple ses membres d'exclusion. Un modèle probablement trop radical et guère applicable en ce qui nous concerne. Reste que nous devons être conscients du signal que nous donnons, si nous travaillons à un taux horaire de quelque 80 francs tandis que la plupart de nos partenaires de la construction obtiennent nettement plus. Cela instaure un malentendu, qui dégrade durablement l'image de notre profession à plus ou moins long terme. J'en veux pour preuve ce qui se passe aujourd'hui pour l'ingénierie civile, où le marché ne tient manifestement plus ses promesses : l'offre de travail y est surabondante et pourtant les ingénieurs civils restent relativement mal rémunérés.

*Pour terminer, dites-nous quel bilan historique vous souhaiteriez laisser comme président de la SIA ?*

Je ne tiens nullement à entrer dans l'Histoire comme président, je souhaite

au contraire que la SIA y laisse sa trace. Tout culte personnel est à mon sens déplacé. Un organisme tel que la SIA est animé par plus de 2000 personnalités, qui contribuent activement à façonner son devenir. Notre objectif doit être de poursuivre son développement, pour qu'elle demeure la référence phare pour la branche des études et de la construction en Suisse.

Propos recueillis par Sonja Lüthi

### Série d'entretiens avec les membres de la direction de la SIA

Quelles sont les idées qui motivent la SIA et les personnalités qui l'animent ? Une série d'interviews des membres de la direction interroge les fondements de leur engagement. Après Daniel Kündig, président de la SIA de 2001 à 2011 (TRACES 17/2010), le secrétaire général Hans-Georg Bächtold (TEC21 29-30/2010), le président de la commission de la formation Andrea Deplazes (TRACES 19/2010), le président de la commission des normes et règlements Adrian Altenburger (TRACES 18/2010), Valerio Olgiati (TEC21 51-52/2010), le vice-président Laurent Vuillet (TEC21 17-18/2011), Daniel Meyer (TEC21 22/2011) et le vice-président Andreas Bernasconi (TEC21 44/2011), la parole est à l'actuel président de la SIA Stefan Cadosch. La totalité des interviews (en allemand et français) est également disponible sur le site Internet de la SIA à l'adresse <[www.sia.ch](http://www.sia.ch)>

### Repères biographiques

Né en 1964 à Alvaschein (GR), Stefan Cadosch a obtenu son diplôme d'architecte à l'EPFZ en 1990, suivi d'un diplôme d'ingénieur en gestion d'entreprise à la haute école de Coire en 1995. En 1999, il fonde avec Jürg Zimmermann, le bureau Cadosch & Zimmermann à Zurich, qui occupe actuellement douze personnes. À côté de son activité d'architecte, il a été responsable des développements architectoniques pour la firme Eternit (Suisse) SA de 1993 à 2011 et depuis le 11 novembre 2011, il préside la SIA. Stefan Cadosch est considéré comme un passeur talentueux doté d'un vaste réseau et reconnu comme une personnalité sans affectation.

### LA COMMISSION DE LA NORME SIA 384 CHERCHE UN OU UNE PRÉSIDENT/E EN BÉNÉVOLAT

La commission SIA 380/4 est subordonnée à la Commission pour les normes des installations et de l'énergie dans le bâtiment (KGE) de la SIA. C'est une commission composée paritairement de professionnels qui compte

environ 15 personnes et qui est responsable pour le remaniement et les adaptations des normes dans le domaine de la technique du chauffage ainsi que l'accompagnement de la normalisation européenne (CEN/TC 228 Systèmes de chauffage dans les bâtiments). En outre, les normes de base synchronisées européennes (EPBD) concernant l'efficacité énergétique ainsi que la collaboration dans les commissions CEN en constituent un élément important. Les normes EPBD révisées sont à l'ordre du jour déjà en 2013, ce qui concerne la norme SIA 384/1:2010 et SN EN 12831 (SIA 384.201:2007). Les normes SIA précitées seront mises en statut de révision. Le remaniement de la norme SIA 384/3:2012, qui va paraître prochainement, suit en 2016. (SIA)

### Informations sur la personne recherchée

- Formation en tant qu'ingénieur (EPF, ETS ou HES)
- Haute compétence sociale
- Connaissances techniques actuelles dans le domaine de la technique du chauffage et de l'énergie
- Bonnes à très bonnes connaissances de la langue anglaise, écrite et orale
- De l'expérience dans le domaine des normes et des directives et une affiliation à la SIA sont un avantage

### Contact et informations

Myriam Tellmann, [myriam.tellmann@sia.ch](mailto:myriam.tellmann@sia.ch), <[www.sia.ch/postes\\_vacants](http://www.sia.ch/postes_vacants)>

### FÊTES ET MANIFESTATIONS JUBILÉES DES SECTIONS SIA

La soirée du 4 mai 2012, la SIA célèbre son 175<sup>e</sup> anniversaire avec une grande fête à Aarau, lieu de l'établissement de la Société en 1837 ([www.sia.ch](http://www.sia.ch)). La fête en même temps marquera le début de la 15<sup>n</sup> de l'architecture et de l'ingénierie contemporaines, point d'orgue des festivités de l'anniversaire, qui pour la première fois du 5 au 13 mai 2012 se déroulera dans toute la Suisse. Dans ce cadre un certain nombre de manifestations sont organisées par les sec-

tions de la SIA au niveau régional. Le programme intégral est disponible sur <[www.15n.ch](http://www.15n.ch)>

A Genève, l'Association du Quartier des Bains (situé entre la Plaine de Plainpalais, le Rhône, l'Arve et avec comme artère principale la rue des Bains) regroupe une quinzaine de galeries d'art contemporain, quatre institutions publiques et divers espaces dédiés à la création contemporaine. Elle organise trois grands vernissages communs, les Nuits des Bains, qui ont lieu chaque année un jeudi en mars, mai ainsi que septembre. Rendez-vous est donné à la 15n pour la Nuit des Bains du jeudi 3 mai 2012.

La section de Fribourg propose à ses membres et à ses invités de partager un moment de convivialité autour du thème de la capacité d'innovation de la SIA, le 10 mai dès 18 heures à l'Ecole des Métiers.

Le 11 mai 2012, à Bellerive-Plage, la section vaudoise de la SIA déroulera le fil de l'histoire. De 1837 à nos jours, comment l'environnement bâti a-t-il évolué dans le canton? Comment les disciplines et professions de la construction se sont-elles interconnec-



(Photo DR)



(Photo DR)



(Photos MHL, tous droits réservés)



(Photo DR)

tées pour façonner nos lieux de vie? Dans un lieu emblématique, des intervenants d'horizons divers jetteront des ponts entre passé et présent. Visions qui défilent, images qui se faufilent, pour se souvenir que le bâti est en perpétuel mouvement. DJ en prime!

Théâtre en plein air, balcon sur la plaine du Rhône, festif et convivial, l'Espace Mont-Noble et la section valaisanne invitent le 12 mai dès 10h30, les personnes intéressées à fêter l'anniversaire de la SIA.

A cette occasion, la section neuchâteloise, accueille quant-à-elle, ses membres et leurs invités le 10 mai au Conservatoire de Musique de Neuchâtel.

du cours les conférenciers qualifiés fournissent les bases qui sont nécessaires pour assumer et rendre efficace des rôles de leadership dans les bureaux d'architectes et d'ingénieurs. Il couvre tous les thèmes de gestion qui sont importants pour les bureaux de conception. Les participants recevront le savoir axé sur la pratique et spécifique à l'industrie qui est nécessaire pour une gestion d'entreprise complète et réussite. Chaque module du cours est complet en soi et permet aux participants d'appliquer immédiatement ce qu'ils ont appris dans leurs vies professionnelles. (SIA)

#### GE: Nuit des bains

3 mai 2012, dès 18h  
Quartier des Bains  
<[www.quartierdesbains.ch](http://www.quartierdesbains.ch)>

#### FR: Journée de la SIA

10 mai 2012, dès 18h  
Ecole des Métiers,  
Chemin du Musée 2, Fribourg  
<[www.siafr.ch](http://www.siafr.ch)>

#### NE: Fête de la section

10 mai 2012, à confirmer  
Conservatoire de Musique,  
Espace de l'Europe 21, Neuchâtel  
<[www.siane.ch](http://www.siane.ch)>

#### VD: Au fil du temps...

11 mai 2012, dès 18h30  
Bellerive-Plage, Lausanne  
<[www.siavd.ch](http://www.siavd.ch)>

#### VS: 175<sup>e</sup> anniversaire

12 mai 2012, dès 10h30  
Espace Mont-Noble, Nax  
<[www.siavs.ch](http://www.siavs.ch)>

## INTRODUCTION À LA DIRECTION DE BUREAUX D'ARCHITECTES ET D'INGÉNIEURS

Ce cours s'adresse à tous les architectes et tous les ingénieurs qui ont rempli des tâches de leadership ou qui se préparent pour cela. Il s'adresse à tous qui font face systématiquement à la direction de bureaux de conception, pour la première fois, ainsi qu'à ceux qui ont déjà quelques connaissances et souhaitent les actualiser ou les approfondir. Le cours peut seulement être réservé complètement et la participation au module individuel n'est pas possible. En huit modules

### Programme du cours

Leadership et développement des organisations  
Marketing ciblé  
Introduction aux finances  
Honoraires  
Gestion du personnel  
Introduction à la gestion du projet  
Couverture des risques  
Base juridique

### Dates et lieu

20 au 22 juin 2012 de 9 à 17h  
Starling Hotel Lausanne, Route Cantonale 31,  
1025 Saint-Sulpice

### Inscriptions

Les inscriptions se font par mail à l'adresse [form@sia.ch](mailto:form@sia.ch). Merci de préciser vos coordonnées ainsi que le numéro de cours UFF01-12. Le nombre de places est limité.

### Frais d'inscription

Membres bureaux SIA	2 450.-
Membres individuels SIA	2 950.-
Non membres	3 450.-

Pour toutes informations supplémentaires et le programme intégral voir: <[www.sia.ch/form](http://www.sia.ch/form)>